

Communiqué de presse

Le Général de Brigade Laurent Nkunda des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), en résidence temporaire à Minova, Territoire de Kalehe, province du Sud-Kivu, porte à la connaissance de l'opinion publique tant nationale qu'internationale son évaluation des événements survenus dans le camp des réfugiés congolais de Gatumba (Burundi) dans la nuit du 13 au 14 août 2004 et qui se sont soldés par le massacre de près de 200 personnes tuées et d'une centaine de blessés graves dont certains ne pourront pas survivre:

01. Aujourd'hui, 16 août 2004, plusieurs de nos compatriotes congolais de tous âges, dont la particularité est d'appartenir à la communauté Banyamulenge, ont été inhumés au Burundi, en terre étrangère, après avoir été assassinés dans la plus grande lâcheté et dans la barbarie la plus cruelle. Je salue respectueusement et fraternellement leur mémoire. Je suis extrêmement peiné de voir que leur gouvernement, notre gouvernement, s'est abstenu délibérément de leur offrir une sépulture dans leur propre pays, dans notre pays, la République démocratique du Congo, situé seulement à 1 heure de marche à pied du lieu du drame. Que le Très-Haut les recueille sous son toit, dans sa maison, pour sa gloire et pour l'éternité.

02. Leurs bourreaux se trouvent être des militaires portant uniforme et drapeau de leur propre armée, de notre propre armée, les Fardc. Ceux-ci étaient commandés par des officiers congolais agissant sur ordre; des officiers qui les avaient déjà expulsés de leur patrie, principalement de Bukavu et d'Uvira et qui, pour s'assurer qu'ils ne reviendront plus à jamais chez eux, les ont fait poursuivre jusque dans leur refuge: en terre burundaise, où ils n'ont pas hésité à leur appliquer la « solution finale ».

03. Le droit international, à ce que je sache, définit le crime de génocide comme étant l'assassinat prémédité, programmé et exécuté sur des groupements humains en raison de leur appartenance ethnique, raciale, religieuse ou philosophique. J'affirme détenir les preuves que le forfait perpétré sur les Banyamulenge réfugiés au Burundi constitue un crime de génocide.

04. Lorsque fin mai-début juin 2004, je suis intervenu à Bukavu avec le Colonel Mutebusi, à la tête d'un groupe de soldats Fardc, j'avais clairement indiqué que des actes de génocide se déroulaient bel et bien dans le chef-lieu du Sud-Kivu, qu'ils ciblaient les Banyamulenge en raison de leur appartenance ethnique, qu'ils étaient perpétrés par nos frères d'armes de la 10ème Région militaire, sur instruction du général de brigade Mbuza Mabe leur commandant, et que mon seul but consistait à l'en empêcher. C'est ce que je fis, sans honte, sans remords et sans regrets.

05. La réaction de ma hiérarchie, celle de mon gouvernement, celle du commandant suprême des Fardc et même celle du président de la composante dont je suis issu, c'est-à-dire le président du Rcd, vice-président de la République en charge de la Commission politique, défense et sécurité, a été de condamner formellement l'action que j'avais conduite et de nous traiter, mes compagnons et moi, de mutins et d'insurgés, juste bons pour la Cour martiale.

06. A la demande de Monsieur William Lacy Swing, représentant du secrétaire général des Nations Unies en Rdc et chef de la Monuc, j'ai accepté de quitter volontairement Bukavu d'où j'avais chassé le génocidaire général Mbuza Mabe et ses sbires. Le motif invoqué par le dignitaire onusien était la nécessité de sauver, à tout prix, le processus de paix dans notre pays dont la Communauté internationale s'était portée garante. Comme si la paix en Rdc

postulait obligatoirement la disparition définitive du paysage congolais des compatriotes rwandophones, en général, et des Banyamulenge en particulier. Comme si le cimetière était la seule libéralité qu'il était possible de leur concéder.

07. Dès mon départ de Bukavu, le Commandant de la 10ème Région militaire est rentré dans la ville. Contre les Banyamulenge et autres congolais rwandophones, il s'est livré à une épuration ethnique systématique, au point qu'il n'en reste pas un seul à Bukavu ou à Uvira, aujourd'hui. Sous prétexte de venir me chasser de Minova où je me suis retiré depuis, il a fait monter des troupes sur Kahele.

N'osant pas venir jusqu'à moi, il a préféré procéder au massacre de 109, personnes à Bushaku, tous des Congolais rwandophones, et à la déportation sur Bunyakiri de 285 autres. C'est là que la Monuc va les récupérer et les acheminer sur Cyangugu (Rwanda), au motif fallacieux qu'il s'agit des Hutu qui seraient installés là depuis seulement 1994.

08. Je constate que le génocide de Gatumba vient malheureusement de me donner raison et de confirmer la pertinence de l'initiative que j'avais engagée sur Bukavu. Il est maintenant certain que si je n'avais pas donné suite à la requête onusienne, ce drame monstrueux ne se serait pas produit. Je constate qu'il est intervenu le soir même du désaveu par le président de la République, chef de l'Etat et commandant suprême des Fardc, de la démarche entreprise au Kivu et dans les pays voisins par le vice-président de la République en charge de la Commission politique, défense et sécurité.

Celle-ci consistait à ramener les réfugiés Banyamulenge chez eux et à prendre langue avec les officiers supérieurs intervenus à Bukavu sous son commandement.

J'en tire la conclusion éminemment logique selon laquelle le magistrat suprême de notre pays est le vrai commanditaire de l'opération, que les commentaires indignés de notre gouvernement ne sont que larmes de crocodile et pure hypocrisie et, qu'en conséquence, je n'ai plus rien de commun avec un pouvoir qui se conduit en bourreau de son propre peuple.

Ainsi ma résolution est prise: les jours prochains, je démarrerai le processus de me mettre en position d'accorder mes actes à ma parole, c'est-à-dire à faire en sorte que, par tous les moyens, ce pouvoir débarrasse le plancher et que soit mis en place un vrai gouvernement inclusif, consensuel, non conflictuel et qui vise à instaurer en Rdc la paix des braves et non le silence des cimetières.

Fait à Minova, le 16 août 2004

Laurent Nkunda

Général de brigade